

Isräfil GUNDER

Date de l'entretien : jeudi 3 mai 2018

Lieu de l'entretien : domicile

Enquêteur : Hürizet Gunder

ATTENTION ! Les annotations entre crochets en italique [*annotation*] sont des indications du Rahmi pour aider à la compréhension de l'entretien.

HÜRIZET GUNDER - *Bonjour Monsieur Isräfil. Nous sommes aujourd'hui le 3 mai 2018 et nous vous remercions de nous accueillir chez vous.*

ISRÄFIL GUNDER - C'est moi qui vous remercie.

Nous allons donc parler de votre vie en Turquie, de votre vie en France et de votre vie actuelle. Pouvez-vous nous raconter votre vie en Turquie ?

En Turquie, j'étais dans l'agriculture, à la ferme puis jusqu'à l'âge de trente ans j'étais en Turquie, j'étais à la ferme, au village.

D'où venez-vous de Turquie ?

Avant c'était Kars, du village Süngülü à Posof et plus anciennement Eule, maintenant il est rattaché à Ardahan.

Avez-vous été à l'école ?

Oui jusqu'en CM2, j'ai même eu mon diplôme, mais si vous comptez en jours d'école effectués, cela ne dépasse pas un an.

Vous n'y êtes pas vraiment allé alors. Pourquoi ?

À cause du travail à la ferme. Nous avons une ferme et il fallait s'occuper des moutons. Ensuite, j'ai fait mon service militaire pendant deux ans.

Où l'avez-vous fait ?

J'étais chauffeur à Istanbul. Après mon service militaire, je suis allé à Hopa dans la région de la Mer Noire, où j'ai travaillé pendant deux ans dans un port. Nous cassions de la pierre avec un grand pistolet pour ensuite l'utiliser à la construction d'un port.

Étiez-vous déjà marié ?

Oui, j'étais déjà marié avant d'aller au service militaire.

Donc en quelle année avez-vous travaillé à Hopa ?

En 1965, fin du service militaire et 1969, je suis allé à Hopa. J'y ai travaillé deux ans, ensuite je suis retourné au village où je suis resté un an à la ferme. Puis j'ai fait ma demande pour pouvoir travailler à l'étranger.

D'où vous est venue l'idée de travailler à l'étranger ?

Un membre de ma famille habitant un autre village rattaché à Posof avait fait sa demande pour travailler en France.

Pourquoi la France ?

Parce que c'était en France qu'il y avait du travail.

Vous travailliez en Turquie. Cela ne vous suffisait pas ?

Non, à cette période, je ne travaillais pas. C'est le membre de ma famille qui m'a poussé à aller en France. Il s'appelait Nafiz et habitait à Tepesun.

Lui avez-vous donné de l'argent ?

Je ne sais pas si ça se dit mais je lui avais donné 10000 liras turques.

Habitait-il déjà en France à ce moment-là ?

Oui, il habitait à Bordeaux. C'est lui qui m'avait trouvé l'entreprise de Créon. Comme moi, il a fait venir cinq autres personnes dans cette entreprise. Il y avait Yücel, Binali et d'autres.

Donc, en quelle année êtes-vous venu ?

Je suis arrivée le 18 mars 1974.

Avant de partir pour la France, comment se sont déroulées vos démarches administratives ? Le passeport ?

C'était difficile. J'ai eu la réponse par courrier au village. On me convoquait à une visite médicale à Ankara à Laleli. Donc, j'ai pris ma demande validée, ma convocation médicale et je suis allée à Kars.

Étiez-vous heureux d'avoir eu cette réponse favorable ?

Oui, très heureux. Ma famille aussi, mon père, ma mère...

Étiez-vous le premier de la famille à partir à l'étranger ?

Oui, j'étais le premier. J'ai fait faire mon passeport à Kars. Ensuite, je suis allé à Istanbul, je dormais à l'hôtel. J'ai dû y rester vingt-huit jours car le patron avait stoppé la demande. Tout était prêt mais le patron n'avait pas validé, alors j'ai rappelé Nafiz et le lui, le patron de Créon. Finalement il a refait une demande qui cette fois a été validée. Avec moi, il y avait Helim Sentürk, nous devions venir ensemble.

Donc vous êtes resté vingt-huit jours à Istanbul sans retourner au village ?

C'est ça.

Comment s'est passée la séparation ?

Très bien, tout le monde était heureux. Nous étions tous heureux. Ce n'était pas une séparation.

Donc, vous êtes resté vingt-huit jours à Istanbul et après ?

Après, on a dû repartir à Kars car le Pôle emploi français avait renvoyé nos passeports à Kars.

Comment y êtes-vous allé ?

En bus, ça a duré vingt-quatre heures. Maintenant c'est dix-huit heures. Je suis resté trois jours à Kars chez ma sœur qui s'est très bien occupée de moi et ensuite, on est reparti à Istanbul où on a eu notre visa. À Istanbul, on est allé à la gare de Sirkeci, on a pris le train. Grèce, Bulgarie, Yougoslavie, France en train, trois jours.

Que mangiez-vous ?

Le consulat nous avait donnés de quoi manger.

Lorsque vous êtes resté à Istanbul pendant vingt-huit jours, comment vous êtes-vous nourris ?

J'avais de l'argent puis j'avais aussi mon frère qui était en France et qui m'avait envoyé six cents liras turques et le cousin de ma femme qui était venu en vacances et qui m'avait retrouvé à Laleli à Istanbul. Il m'avait donné quatre cents liras turques. Lui, venait d'Allemagne et mon père les avait remboursés.

À quoi pensez-vous dans le train ? De quoi rêviez-vous ?

En Yougoslavie, on devait changer de train et ça a été dur car on a eu du mal à trouver le bon train. Beaucoup de personnes parlaient turc et nous, on aidait à trouver le train pour Paris. Donc, nous sommes descendus à Paris mais je ne me souviens plus de la gare. On a montré nos papiers à un policier qui nous a accompagnés au train pour Bordeaux. Entre temps on a changé de gare en prenant le métro.

Vous êtes descendu du train, vous regardez à droite à gauche, à quoi pensez-vous en regardant cette nouvelle architecture ?

Rien, je ne pensais à rien. Notre priorité était de devenir travailleurs. Je n'ai pas regardé. Je n'ai rien regardé. Mais ils étaient très serviables avant, plus maintenant. Donc, on a pris le train, on avait de quoi manger. Nous sommes arrivés à la gare Saint-Jean. Philippe, notre chef, tenait une pancarte sur laquelle il y avait écrit mon prénom, « Israël ». Donc, je suis allé le voir, il a regardé notre demande et nous a invités à monter dans sa voiture. C'était la voiture de l'entreprise. Il faisait chaud. On était au mois de mars. Il nous a emmenés à Cursan, un village de Créon.

À notre arrivée, on nous a présentés Madame Costes, la femme du patron. Monsieur Costes n'était pas là. Son adjoint, Monsieur Roder a pris nos papiers et un certain Monsieur Vidal nous a amenés à notre logis. Là, Binali Seker rentrait du travail et je le connaissais, il y en avait quatre que je connaissais ! Dehors, il y avait des mobylettes. Je pensais que c'était les mobylettes des cadres mais en réalité c'était

celles de mes compatriotes. Ils ont préparé à manger, Binali, Seref et on a mangé. Ensuite Nafiz est arrivé et nous a menés auprès de Madame Costes. Lui, parlait le français et disait qu'il devait acheter des bottes et des vêtements de travail. Nous travaillions la terre, le jardin, l'environnement.

Qu'avez-vous pensé de votre logis ? De vos lits ?

Que voulez-vous que je pense ? Nous avons compris, à la vue des lits que nous étions ouvriers. Nous avons une cuisinière et l'eau. Moi, Binali, Yucel et un autre étions dans la même chambre et les autres dans une autre chambre.

Comment s'est passé votre premier jour de travail ?

Je ne connaissais pas le mot « pelle » et celui des autres outils. Alors on me montrait en disant les noms, j'ai appris en deux mois. Binali savait lui, et m'aidait. Ensuite, je suis devenu chauffeur.

Quand est-ce que vous avez vu Robert Costes, le patron ?

Le jour même, c'était un bon patron, il avait deux fils et une fille. Sa fille était petite, Christine.

Comment faisiez-vous vos courses ?

Nous avons des mobylettes, j'en ai acheté une à mille francs, comme les autres, d'occasion. On achetait tout par geste, le pain, les œufs... Nous allions à Créon pour faire les courses.

Au bout de combien de temps êtes-vous retourné en Turquie ?

Au bout de deux ans.

Qu'avez-vous emmené avec vous ?

Pour madame Costes, j'avais ramené des sandales de Turquie.

Et à vos parents quand vous êtes reparti en Turquie ?

Oh ! J'avais deux valises remplies. Des vêtements pour mon père, ma mère, les enfants...

Alliez-vous ailleurs qu'à Créon et Cursan ?

Nafiz nous avait montré comment aller à Bordeaux en bus et ensuite on y allait en mobylette. On allait au café en pierre où se trouvaient tous les Turcs. Environ soixante Turcs à l'époque. Certains venaient à Ford, dans le bâtiment, tous travailleurs.

Quand est-ce que vous avez fait venir votre épouse ?

Quatre ans après. En 1978, en touriste.

Lorsque vous y êtes parti en vacances, comment y êtes-vous allé ?

En train et j'y suis allé avec beaucoup d'amis. J'avais aussi des bonbons et j'y suis resté trois mois.

Vous aviez le droit de rester autant de temps ?

Nous avons négocié avec le patron. Il nous a dit, « *Vous avez quarante-cinq jours de congés* ». Il suspendait le contrat et en faisait un autre. Il était vraiment très bien. J'ai travaillé pour lui pendant dix-huit ans.

Avez-vous mangé avec lui ?

Oui, j'ai mangé avec monsieur Costes et le chef au restaurant.

Comment avez-vous fait pour faire venir votre famille ?

J'avais un passeport et j'ai fait faire un passeport de famille de travailleur mais pour la Belgique. On a pris l'avion d'Ankara pour la Belgique. On m'avait dit que je n'aurai pas de problème. Ensuite, un chauffeur de taxi turc nous a dit qu'il pouvait nous amener jusqu'à Lille pour environ quatre cents, six cents francs et à Lille, nous avons pris le train pour Bordeaux.

Aviez-vous pu louer un appartement ?

Le patron m'avait loué un logement, pour nous c'était gratuit. Il était un peu meublé. Il avait trois chambres et une cuisine en bas. J'avais un frigo, une cuisinière et des lits évidemment.

Avez-vous suivi des formations ?

Non, pas de cours de français mais le Pôle emploi de l'époque nous avait donné un fascicule bilingue pour apprendre le français. J'ai appris comme ça.

En dix-huit ans de travail, avez-vous eu des promotions ? Ou l'envie d'être chef ?

Nous avons commencé à travailler pour 4 francs de l'heure et ensuite il nous a augmentés à 6. En enlevant tous les frais, il nous restait 600, 700 francs.

Avez-vous vécu des situations de discrimination ou de racisme ?

Non, à aucun moment. Ils adoraient les Turcs.

Pensez-vous qu'il y avait une différence de salaire entre vous et les travailleurs français ?

Ils ne nous parlaient pas de leur salaire. On recevait nos salaires et il a fallu nous ouvrir un compte bancaire.

Est-ce que cela a été facile ?

Madame Costes nous a amenés au Crédit agricole et nous a ouvert un compte. Oui, ça a été facile.

Franchement, c'était un très bon patron ?

Oui, ils étaient vraiment très gentils. Ils nous envoyaient en vacances, nous donnait du « Kit Kat » et au retour on commençait à travailler dès le premier jour.

Après, pourquoi avez-vous arrêté ?

Le patron a fait faillite et l'entreprise a été reprise. Ensuite, je suis allé à Libourne, j'y ai habité deux ans puis je suis venu à Cenon. Mon second employeur aussi a fait faillite après deux ans de travail. C'était l'entreprise Alpha.

Avez-vous pu prétendre à des droits après ces faillites ?

Oui, nous sommes allés voir un avocat. C'était madame Costes qui nous l'avait conseillé. L'avocat était à Bordeaux et c'est madame Costes qui nous l'avait trouvé. Nous étions quatre. L'affaire a duré deux ans. J'ai utilisé l'argent pour l'achat d'un terrain à Inegöl, un appartement et je suis allé à la Mecque. Tous mes amis aussi ont eu gain de cause. Ensuite, j'ai travaillé pour la fille de Christine Costes pendant deux ans et j'ai eu un problème de santé lié à mon travail. Le médecin m'a déclaré inapte. Pendant dix ans j'ai été en maladie professionnelle et à 60 ans j'ai été retraité.

Durant votre carrière, avez-vous eu accès à des formations ?

Non, aucune formation. On était venu pour travailler et gagner de l'argent. J'ai été retraité à 60 ans et maintenant j'ai 75 ans donc retraité depuis quinze ans.

Êtes-vous retraité de Turquie ?

Oui, aussi.

Pourquoi restez-vous en France ?

Nous avons tout ici, nos médecins...

Allez-vous souvent en Turquie ?

Oui, j'y reste trois, quatre mois.

Vous vous y adaptez facilement ?

Oui, bien-sûr.

Avez-vous de la famille en Turquie ?

Évidemment.

Vous adaptez-vous à leur manière de vivre ?

Nous sommes à Inegöl et nous n'avons aucun problème.

Comment sont vos relations avec les services de santé ?

Je suis allé une fois chez un ORL et je n'ai rien payé. C'était gratuit parce que j'étais retraité.

Est-ce que votre retraite vous suffit ?

Non, elle est insuffisante. Je touche 1100 euros, ensuite, il y a le loyer, les charges...

Heureusement que vous êtes également retraité de Turquie ?

Sans ça, je ne pourrais jamais aller en Turquie.

Si vous deviez le refaire, le referiez-vous ?

Pas s'il y avait les conditions actuelles en Turquie.

Qu'est-ce que la France vous a apporté ?

Le travail, rien d'autre. Si tu deviens citoyen français, t'as plus d'avantages, mais moi, je ne l'ai pas été.

Avez-vous essayé ?

C'était trop difficile et on nous avait dit qu'il fallait que l'on change de nom, de religion, de langue, d'ailleurs, je m'étais énervé contre cette personne. Costes nous a appelés à son bureau et nous a dit qu'il se fichait de notre religion, que lui, il avait juste besoin de travailleurs.

Et vous, qu'avez-vous apporté à la France ?

Rien, nous sommes arrivés les mains vides et nous avons offert nos efforts et nos cheveux. Je marche avec un bâton aujourd'hui. Nous n'avons même pas eu un salaire décent.

Avez-vous des anecdotes qui vous ont marqué ?

Je ne sais pas, ça fait quarante-sept ans que je suis en France.

Ça fait quarante-quatre ans. Avez-vous eu des moments qui vous ont marqué ?

Il y a eu de bons et de mauvais moments. Mes voisins français étaient très gentils. Un grand-père, voisin à Cursan s'occupait beaucoup de nous.

Vous n'avez pas eu d'enfants ?

Non, je n'ai pas eu d'enfants. J'ai beaucoup travaillé en déplacement et ma femme restait chez ma sœur.

Avez-vous eu une vie associative ?

Il y avait un Kurde qui avait créé une association, c'était un alevi.

C'était quelle association ?

Je ne sais pas. Ensuite, il y a eu beaucoup de Turcs, leurs enfants grandissaient alors on a créé le centre culturel pour notre culte et le fond funèbre après. Il y avait eu le décès d'un compatriote d'Ankara dont le rapatriement du corps avait duré vingt-huit jours. Maintenant nous n'avons plus ce problème.

Vous aviez fait venir votre femme, a-t-elle pu s'adapter ?

Peu importe, il a bien fallu, elle était là.

À l'époque il y avait des interprètes...

J'ai fait venir ma femme en touriste mais après j'ai fait la demande de regroupement familial ici. Il y avait, à la mairie d'un village à côté de Cursan, une certaine madame Baron. Je lui ai exposé ma situation, elle m'a expliqué qu'il fallait que je ramène ma femme en Turquie avant de faire la demande. J'ai répondu que je ne pouvais pas la ramener. Ensuite, un homme est arrivé pour m'expliquer que le lendemain il y aurait un interprète au service des immigrés.

Qui était ce traducteur ?

C'était Attila. Et c'est ainsi que j'ai fait ma demande de regroupement.

Nous vous remercions infiniment de nous avoir accueillis.

Moi aussi, je vous remercie.